

CLIENTÈLE VISÉE PAR LE PROGRAMME

- Les organisations, les entreprises et les organismes gouvernementaux, municipaux, provinciaux et fédéraux – concernés par la sécurité civile.
- Le personnel travaillant :
 - en gestion,
 - aux opérations et coordination,
 - aux interventions auprès de la population

IMPLICATION DES PARTENAIRES DU MILIEU

Dans un contexte d'évolution rapide du domaine de la sécurité civile, tant mondialement que régionalement, l'acquisition de connaissances et de compétences, par les acteurs du milieu, s'avère essentielle, voire même obligatoire. C'est dans cet esprit que CESAM a travaillé, en étroite collaboration avec les partenaires de première ligne, au développement du Programme de formation en sécurité civile. Comme résultante des rencontres de concertation et de consultation auprès de ces organisations dédiées et touchées par la sécurité civile, CESAM est fier d'offrir ses toutes premières formations agréées par le ministère de la Sécurité publique.

AGIR EN SYNERGIE

Le programme favorise l'hétérogénéité des participants de divers milieux permettant ainsi de créer une plate-forme pour les échanges, la collaboration et les partenariats entre ces intervenants et leur organisation. Ceci permet de développer un véritable réseau d'intervenants impliqués sur leur territoire, dans un cadre intégré d'intervention visant une perspective collective.

RECONNAISSANCE DE FORMATION CONTINUE

Une attestation est remise au participant pour chaque formation de 14 heures correspondant à 1.4 UEC (unité d'éducation continue)
Durée totale: 42 heures

Formations agréées
par le ministère de la Sécurité publique

ÉQUIPE D'INTERVENANTS

Une équipe de formateurs et de professionnels aptes à vous aider à définir vos besoins et à vous proposer une solution optimale en formation et en gestion-conseil. Tout au long de cette formation, CESAM peut compter sur la participation de personnes-ressources et d'experts provenant du milieu de la sécurité civile.

LIEU DE FORMATION

Cette formation est disponible partout en province sous réserve de certaines conditions

Centre du savoir sur mesure (CESAM)
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
1 877 815-1212
cesam@uqac.ca

cesam.uqac.ca

PROGRAMME DE FORMATION

en SÉCURITÉ CIVILE



Formations agréées par le ministère
de la Sécurité publique

Formations de courte durée

Sécurité publique
Québec 

CESAM
Centre du savoir sur mesure

UQAC

1

La planification et la gestion des risques, vers une prise en charge (FM-CIVIL-101)

Le principal objectif de la formation est de faire prendre conscience de l'ensemble de la problématique de la gestion des risques, de leur prise en compte dans la planification du territoire, dans la prévention et dans la surveillance. La formation insiste sur l'impact économique des risques qui ne sont pas pris en charge. La formation vise aussi à mettre en place les conditions d'échange et de partenariat entre les différents intervenants dans l'identification des risques (aléas anthropiques ou naturels de l'occupation du territoire) et des éléments de vulnérabilité, tout en s'engageant dans un processus de planification et de prise en charge. Cette vision a comme avantage d'amorcer une collaboration (identification des intervenants, de leurs rôles et des enjeux) qui pourra être stratégique dans l'optique d'une mise en œuvre des schémas de sécurité civile.



LES TROIS FORMATIONS DU PROGRAMME (14 heures chacune)

2

Gestion des risques : la prévention avant tout (FM-CIVIL-102)

Pour faire suite à la première formation qui porte sur l'identification et la planification des risques, la présente formation vise à préparer les organisations à faire face, en terme de prévention aux risques issus d'un élément naturel ou anthropique de l'aménagement du territoire. En continuité de la première formation, le cours insiste sur les mesures de prévention et le suivi des activités correspondantes (planification et mise en œuvre). La préparation de telles mesures est un élément capital dans l'amélioration de la sécurité de nos collectivités. Il s'agit ici de créer un réflexe permanent de prise en charge des risques. Une bonne préparation quant à la prévention assure une bonne connaissance pour la préparation des mesures d'urgence.

3

Communication du risque, vers une mobilisation de la population et des intervenants (FM-CIVIL-103)

La présente formation veut mettre en place un outil indispensable et indissociable de la prévention et incidemment de la participation de la population, la communication. Il s'agit d'un enjeu stratégique pour lequel les autorités et les entreprises doivent s'assurer de maîtriser les paramètres de base, et ce, afin que les résultats de l'exercice de communication soient positifs.

La formation insiste sur les éléments clés de la réussite en communication du risque et les pièges à éviter. La formation aborde aussi les difficultés de communication dans le domaine : langage technique, notion de risque, compréhension et appréhension.

Quarante-deux heures de formation
en mesure d'urgence et sécurité civile
peuvent être reconnues par l'Association de la sécurité civile
du Québec aux fins de certification